

A. Identification de la personne morale de droit public qui a passé le marché et du titulaire

EXE4

Ministère, collectivité territoriale ou établissement :

Ville de VALENTIGNEY
Place Emile Peugeot – BP 79
25702 VALENTIGNEY CEDEX

Titulaire du marché objet du présent avenant :

Mandataire : BDP SAS – 118 route d'Audincourt – 25200 MONTBELIARD
Cotraitant : SORTONS DU BOIS – 64 rue de la Bataille – 68200 MULHOUSE

Objet du marché :

Marché de maîtrise d'œuvre : requalification des espaces publics du cœur de ville

Date d'examen du projet d'avenant par la Commission d'appels d'offres (le cas échéant) :

Sans objet, le présent avenant n'a pas pour effet d'augmenter le montant du marché initial de plus de 5%.

Montant initial du marché :

Tranche ferme : 167 929.60 € HT, soit 201 515,52 € TTC
Tranche optionnelle 1 : 106 392.00 € HT, soit 127 670.40 € TTC
Total du marché : 274 321.60 € HT, soit 329 185.92 € TTC

Modifications successives de ce montant :

(la mention des décisions de poursuivre au présent tableau n'a qu'une valeur de récapitulation et ne saurait avoir pour effet de donner un caractère contractuel à ces décisions)

Nature de l'acte modifiant le montant du marché	Numéro de l'acte	Date de l'acte	Nouveau montant
« Avenant »	1	Notifié le 04/11/2025	326 760.94 € TTC pour l'ensemble du marché
« Avenant »	2		331 440.94 € TTC pour l'ensemble du marché

1/ Justifications techniques de l'avenant

Une modification du phasage des travaux impose de modifier le détail des tranches fermes et optionnelles des marchés de travaux notifiées à leurs titulaires.

Dans ce cadre, le maître d'œuvre doit :

- Etablir un nouveau plan de phasage des travaux,
- Réaliser les métrés et quantitatifs des travaux nécessaires pour chaque phase,
- Modifier des Détails Quantitatifs Estimatifs des 3 lots des marchés de travaux,
- Modifier les actes d'engagement des 3 lots des marchés de travaux,
- Modifier le CCAP des marchés de travaux,
- Etablir les avenants induits pour les 3 lots des marchés de travaux.

Ces prestations supplémentaires justifient le présent avenant.

2/ Modalités de réalisation du présent avenant

Les prestations supplémentaires objets du présent avenant n'affectent que la Tranche Ferme du marché de maîtrise d'œuvre, sans impacter le montant de l'enveloppe financière affectée aux travaux qui, quant à lui, reste inchangé.

Ces prestations sont à réaliser dans le délai de trois semaines à compter de la date de notification du présent avenant.

Elles seront rémunérées, en sus de la rémunération initiale du maître d'œuvre, par application d'un prix ferme forfaitaire de 3 900.00 € HT réparti comme suit :

- 2 400.00 € HT pour le mandataire (BDP),
- 1 500.00 € HT pour le cotraitant (Sortons Du Bois).

Ainsi, le forfait définitif de rémunération du maître d'œuvre, indiqué à l'article B9 de l'avenant n°1 au marché correspondant, est porté à :

Tranche ferme : 244 530.38 € HT + 3 900.00 € HT = 248 430.38 € HT

Tranche optionnelle 1 : 27 770.40 € HT (inchangé)

Soit un total de 276 200.78 € HT pour l'ensemble du marché.

La répartition de la rémunération de l'équipe de maîtrise d'œuvre entre cotraitants figurant à l'annexe n°1 à l'acte d'engagement est modifiée comme suit :

TRANCHE FERME – MAITRISE D’ŒUVRE RELATIVE AUX ESPACES PUBLICS

Eléments de mission	Part en % de la mission complète	Montant en €HT		
		Part mandataire BDP	Part cotraitant 1 SORTONS DU BOIS	Total phase
1. Diagnostic	10%	12 226,52	12 226,52	24 453,04
2. Avant-Projet	22%	21 518,67	32 278,01	53 796,68
3. Etudes de projet	18%	26 409,28	17 606,19	44 015,47
4. Assistance pour la passation des contrats de travaux	6%	10 270,27	4 401,55	14 671,82
5. Visa des études d’exécution et des plans de synthèse	6%	10 270,27	4 401,55	14 671,82
6. Direction de l'exécution du contrat de travaux	30%	53 552,16	19 806,96	73 359,12
7. Assistance lors des opérations de réception	5%	9 169,90	3 056,62	12 226,52
8. Ordonnancement, Pilotage et Coordination du chantier	3%	7 335,91	-	7 335,91
TOTAL SUITE A AVENANT N°1	100%	150 752,98	93 777,40	244 530,38
Avenant n°2 – Modification du phasage des travaux		2 400.00	1 500.00	3 900.00
TOTAL SUITE A AVENANT N°2		153 152.98	95 277.40	248 430.38

TRANCHE OPTIONNELLE 1 – MAITRISE D’ŒUVRE RELATIVE A L’AMENAGEMENT D’UN PARKING DE 45 PLACES DANS LA RUE VILLEDIEU

Eléments de mission	Part en % de la mission complète	Montant en €HT		
		Part mandataire BDP	Part cotraitant 1 SORTONS DU BOIS	Total phase
1. Diagnostic	10%	2 777,04	-	2 777,04
2. Avant-Projet	22%	6 109,49	-	6 109,49
3. Etudes de projet	18%	4 998,68	-	4 998,68
4. Assistance pour la passation des contrats de travaux	6%	1 666,22	-	1 666,22
5. Visa des études d’exécution et des plans de synthèse	6%	1 666,22	-	1 666,22
6. Direction de l'exécution du contrat de travaux	30%	8 331,12	-	8 331,12
7. Assistance lors des opérations de réception	5%	1 388,52	-	1 388,52
8. Ordonnancement, Pilotage et Coordination du chantier	3%	833,11	-	833,11
TOTAL SUITE A AVENANT N°1	100%	27 770,40	-	27 770,40

Pour compléter, l'annexe 02 à l'acte d'engagement doit également être modifiée comme suit :

ANNEXE 2 – DESIGNATION DES MEMBRES DU GROUPEMENT ET REPARTITION DES PRESTATIONS

DÉSIGNATION DE L'ENTREPRISE	PRESTATIONS CONCERNÉES	MONTANT H.T.	TAUX T.V.A.	MONTANT T.T.C.
Mandataire : OUI / NON Dénomination sociale : BDP SAS SIRET : 879 989 515 00025 Code APE : 7112B N° TVA intracommunautaire : FR67 879 989 515 Adresse : 118 route d'Audincourt – 25200 MONTBELIARD	Maîtrise d'œuvre VRD	Tranche ferme 153 152.98 € Tranche optionnelle 27 770.40 €	20%	Tranche ferme 183 783.58 € Tranche optionnelle 33 324.48 €
Mandataire : OUI / NON Dénomination sociale : SORTONS DU BOIS SIRET : 823 331 608 00039 Code APE : 7112B N° TVA intracommunautaire : FR28 823 331 608 Adresse : 64 rue de la Bataille- 68100 MULHOUSE	Maîtrise d'œuvre Paysagiste Concepteur	Tranche ferme 95 277.40 € Tranche optionnelle 0.00 €	20%	Tranche ferme 114 332.88 € Tranche optionnelle 0.00 €
TOTAL :		Tranche ferme 248 430.38 € Tranche optionnelle 27 770.40 €	20%	Tranche ferme 298 116.46 € Tranche optionnelle 33 324.48 €

3 / Nouveau montant de marché rectifié par l'avenant n°2 et impact financier de l'avenant par rapport au marché initial

Montant total notifié du marché initial (tranche ferme + tranche optionnelle 1)	274 321.60 € HT	soit	329 185.92 € TTC
Montant total du marché rectifié par avenant n°2 (tranche ferme + tranche optionnelle 1)	276 200.78 € HT	soit	331 440.94 € TTC
Impact de l'ensemble des avenants suite à conclusion de l'avenant n°2	1 879.18 € HT	soit	2 255.02 € TTC

L'avenant n°2 représente ainsi une augmentation d'environ 0.69 % du montant initial total du marché.

4/ Clauses complémentaires :

Les clauses du marché initial et de l'avenant n°1 demeurent applicables dans la mesure où elles ne sont pas modifiées par le présent avenant.

Par la signature du présent avenant, les deux parties renoncent à tout recours en ce qui concerne les faits antérieurs à la conclusion du présent acte.

C. Signatures des parties**EXE4**

A VALENTIGNEY, le
Le titulaire,
(signature)

Le pouvoir adjudicateur
Par délégation du Conseil Municipal,
Le Maire

Philippe GAUTIER

Date d'envoi à la préfecture :

D. Notification de l'avenant**EXE4**

La notification consiste en la remise d'une photocopie de l'avenant au titulaire (ou dans le cas des avenants de transfert à l'ancien et au nouveau titulaire). Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, coller dans ce cadre le (les) avis de réception postal (postaux) daté(s) et signé(s) du (des) titulaire(s). En cas de remise contre récépissé, le(s) titulaire(s) signera(ront) la formule ci-dessous.

Reçu à titre de notification, une copie certifiée conforme du présent avenant.

A , le

Marché N° 24ST12

Avenant N° 2

Accusé de réception en préfecture
025-212505804-20260909-2026-91-DE
Date de télétransmission : 15/09/2026
Date de réception préfecture : 15/09/2026

page : 5